



UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 17 mai 2011
(OR. en)
SN 2402/11

**Déclaration de Mme Catherine Ashton, Haute Représentante,
au nom de l'UE, à l'occasion de la Journée internationale
contre l'homophobie, le 17 mai 2011**

"Aujourd'hui, nous célébrons la Journée internationale contre l'homophobie. Je tiens à réaffirmer que l'Union européenne et moi-même sommes fermement attachées au droit de toute personne de jouir, sans discrimination, de l'ensemble des droits de l'homme.

Dans le monde entier, l'identité et l'orientation sexuelles continuent de servir de prétextes pour commettre de graves violations des droits de l'homme. Les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transsexuelles et intersexuées (LGBTI) continuent de faire l'objet de persécutions, de discriminations et de mauvais traitements flagrants, qui passent souvent par des formes extrêmes de violence. Les personnes transsexuelles et intersexuées constituent un groupe particulièrement vulnérable au sein des LGBTI. Les relations sexuelles entre adultes consentants du même sexe sont encore érigées en infractions pénales dans près de 80 États, dont sept prévoient même qu'elles sont passibles de la peine de mort. Cette situation est incompatible avec le droit international relatif aux droits de l'homme.

P R E S S E

POUR PLUS DE DÉTAILS:

Michael Mann +32 498 999 780 - +32 2 299 97 80 - Michael.Mann@eeas.europa.eu
Maja Kocijancic +32 498 984 425 - +32 2 298 65 70 - Maja.Kocijancic@ec.europa.eu
COMM-SPP-HRVP-ASHTON@ec.europa.eu
www.eeas.europa.eu

SN 2402/11

1

FR

L'UE appelle tous les États à mettre un terme aux violences, aux sanctions pénales et aux violations des droits de l'homme contre des personnes en raison de leur orientation ou de leur identité sexuelle. En ce jour, nous rendons également hommage à MM. David Kato et John Edison Ramirez, défenseurs de premier plan des LGBTI, qui ont été assassinés l'année dernière, et nous tenons à saluer la désignation de Mme Kasha Jacqueline Nabagesera, militante ougandaise des LGBT, comme lauréate du prestigieux prix Martin Ennals pour les défenseurs des droits de l'homme.

Fidèle à son attachement à la promotion et la protection des droits de l'homme, l'UE a adopté, en juin 2010, un ensemble d'instruments visant à promouvoir et garantir le respect de tous les droits fondamentaux des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transsexuelles. En outre, dans le cadre de l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme, l'UE soutient plusieurs organisations œuvrant à la défense des droits des LGBTI ou à la protection des défenseurs des droits fondamentaux des LGBTI.

Dans ce contexte, l'Union européenne s'est vivement félicitée de la déclaration commune appelant à mettre fin aux violences et aux violations des droits de l'homme fondées sur l'orientation et l'identité sexuelles prononcée le 22 mars 2011, au nom de 85 États de tous les continents, dans le cadre du Conseil des droits de l'homme des Nations unies. Quinze États membres de l'UE ont participé au groupe qui a œuvré à l'élaboration de cette déclaration et tous les États membres de l'UE ont soutenu cette initiative. Cette déclaration démontre l'attachement croissant de la communauté internationale à la promotion et la protection des droits fondamentaux de toutes les personnes, quelle que soit leur orientation ou leur identité sexuelle."
